

**auteur:** Italie

**commission:** Conseil des ministres des sports

**problématique:** “Objectif JO Bruxelles 2052, quelle coopération sportive européenne pour une candidature olympique de l’Union Européenne?”

L’Italie est la huitième puissance économique mondiale et la troisième économie de la zone euro. Le pays est une république parlementaire depuis l’abolition par référendum de la monarchie italienne en 1946. Le gouvernement de la République italienne est dirigé par le président du Conseil des ministres Giorgia Meloni élu le 22 octobre 2022. Le président du Conseil a une position prééminente sur les autres membres du gouvernement car il dirige la politique générale du gouvernement et coordonne les activités des ministres. L’Italie a participé à toutes les grandes étapes de la construction européenne et jouit aujourd’hui de l’un des plus hauts niveaux d’intégration. Une coopération sportive européenne pour une candidature olympique de l’UE serait en faveur du pays. Cet objectif est mis en question et pourrait se réaliser aux JO de Bruxelles en 2052.

Pour mettre en place une candidature olympique de l’Union Européenne, une coordination politique solide et une politique sportive commune de l’UE seront nécessaires. La financer de celle-ci respectera l’utilisation des fonds publics européens et aides de partenariat en mettant en avant la promotion de marques européennes. De plus, une ville-hôte serait sélectionnée par rapport aux infrastructures et logistiques qu’elle compose. Des normes environnementales et sécuritaires devront être respectées. Selon l’article 165 du traité sur le fonctionnement de l’Union Européenne “L’Union doit contribuer à la promotion des enjeux sportifs européens”. L’UE devra embrasser les questions dans le cadre du programme de transition écologique Green New Deal comme les grands enjeux environnementaux et les investissements d’énergies décarbonées. Des enjeux socio-politiques continuent d’influencer la scène internationale.

En 1984, le “Plan Spinelli” a été adopté visant à approfondir l’intégration de l’Union Européenne et à renforcer la Commission européenne. Pour l’Italie, mettre en place ce projet continental et collectif serait un moyen d’assurer la continuité d’un héritage sportif européen qui se forgera sur un développement du sport auprès de la jeunesse et par conséquent un sentiment d’unité et d’appartenance. Promouvoir le sport au sein de la jeunesse européenne favorise un sentiment d’appartenance à une communauté plus large, renforçant ainsi l’identité européenne et la cohésion sociale. Les événements sportifs peuvent servir de plateforme pour la diplomatie et la coopération entre les pays membres de l’UE, favorisant ainsi le dialogue et la compréhension mutuelle. Le sport peut être un moteur de développement économique, notamment à travers le tourisme sportif, ici du nombre importants de spectateurs des Jeux Olympiques en direct, mais aussi la construction d’infrastructures sportives et la création d’emplois dans l’industrie du sport et pas seulement. Le sport véhicule des valeurs telles que le fair-play, la solidarité et le respect, qui sont également des valeurs fondamentales de l’UE. En encourageant la pratique du sport et en envisageant la réalisation du projet d’une candidature olympique unique, l’Italie contribue aux valeurs communes entre les Etats membres de l’Union européenne et surtout, de garder la paix, la compréhension et bonnes intentions entre les pays de l’Union.

L’Union Européenne s’engage à promouvoir le sport en Europe. Afin d’y parvenir, une base juridique est mise en place pour soutenir le sport de manière structurelle et pour s’exprimer d’une seule voie. Les actions de promotions pour contribuer à l’intégration de la jeunesse européenne sont installés; des programmes de Sport Inclusif qui visent la participation des jeunes, des projets de Sport Communautaires qui organisent des tournois et événements locaux, des partenariats avec des athlètes inspirants mais aussi des camps et programmes de formation qui favorisent le développement personnel et social. Les Jeux Olympiques ont des concepts de pacification et d’unification, elles recherchent une paix temporaire à travers le caractère unificateur du sport comme en 1948 à Londres à l’issue de la seconde Guerre Mondiale. Cette trêve symbolise le retour à la normalité et la possibilité de rassembler les nations même dans des périodes marquées par des défis monumentaux.

L’Italie a une longue histoire de participation aux Jeux Olympiques et a également accueilli les Jeux à plusieurs reprises dans le passé. Une candidature olympique de l’Union européenne est une idée

réalisable et bénéfique pour tous les États membres de l'Union. En promouvant le sport, L'UE renforcera l'intégration de la jeunesse européenne et permettra de consolider les valeurs de solidarité et d'unité, tout en renforçant son rôle sur la scène internationale.